

Sur les traces des Castors de Bretagne

par P.-B. RICHARD

Voici trois ans que les Castors du Rhône (*C. fiber* Lin.) ont repris possession d'un coin de Bretagne où jadis leurs ancêtres ont vécu, puisqu'ils hantaient alors toutes les rivières de France. Reconquête encore timide. Il est possible néanmoins de faire un premier bilan de nos efforts et d'avoir lieu d'espérer sur la base de débuts assez encourageants.

C'est en janvier 1967 que la S.E.P.N.B., en accord avec le Parc Régional d'Armorique, lançait l'idée de cette réintroduction du castor en Bretagne. L'idée fut bien accueillie, non seulement par les Pouvoirs Publics (Préfet et Sous-Préfet), mais aussi par les Maires des communes intéressées et par la Fédération de la Chasse : on put organiser sans plus attendre, la capture et le transport des sujets de cette expérience.

Il n'était pas question d'amener d'autres castors que les européens, car l'introduction d'espèces étrangères, on ne le sait que trop, est presque toujours fâcheuse, voire même catastrophique, comme ce fut le cas en Finlande avec les castors importés d'Amérique. Par chance, les castors européens n'étaient pas loin, puisqu'ils existent encore en France dans le Bassin du Rhône ; reliquat menacé d'une population jadis florissante qui a marqué nos rivières du joli nom de Bièvre. L'opération était donc doublement intéressante : elle aboutissait à sauver la vie de ces rongeurs, qui ne sont que trop menacés dans le Midi, et à donner au Parc d'Armorique un nouveau visage (1).

C'est ainsi qu'en 1968 deux femelles et quatre mâles méridionaux devinrent bretons ; puis deux femelles en 1969 ; et un mâle en 1970 (2). Malheureusement deux d'entre eux rencontrèrent une mort violente du fait de l'ignorance ou de l'inconsciente brutalité de l'homme. Et il n'est pas encore possible d'affirmer que des naissances sont venues consolider ce premier noyau. Une petite population est en état instable, non seulement de par l'incidence plus grave des pertes par rapport au total, mais plus encore à cause des phénomènes sociaux qui apparaissent du fait de la rareté des rencontres possibles entre les individus et de leur pauvreté. Chaque espèce se caractérise ainsi par un nombre minimum d'individus dans une population donnée, au-dessous duquel la reproduction n'est plus possible.

Pour éviter de nouvelles exécutions sommaires, une campagne d'information fut organisée, soit dans la presse, soit dans les écoles et auprès des chasseurs. Des fascicules d'information sur les castors ont été distribués dans la région où se déroule l'expé-

(1) *Penn ar Bed*, 1967, 49 : 45-52.

(2) Peu après l'achèvement de cet article, un Castor ♂ adulte a été lâché le 29 mai 1971.

rience. Un garde-chasse s'est vu confier la charge de les protéger et de suivre leurs évolutions.

Les neuf castors ont tous été relâchés au même lieu, bien qu'à des dates différentes, afin de leur donner le maximum de chances de rencontrer leurs partenaires éventuels. Ce lieu avait d'ailleurs été choisi comme le centre d'une région bien délimitée par des accidents naturels, dont les rongeurs ne pourraient pas facilement s'échapper (entre les barrages de Brennilis et de Saint-Herbot). Et en effet les animaux semblent avoir confirmé cette hypothèse, puisque la plupart, sinon tous, se répartissent actuellement en trois groupes autour de ce point. Leurs traces ont bien été découvertes un peu plus loin, mais elles sont seulement le signe de visites accidentelles et leur caractère de netteté (branches coupées) pourrait parfois prêter à confusion et faire croire à une fréquentation habituelle et récente. Il n'est pas rare en effet, et nous attendions que les rongeurs explorent une grande superficie avant de se fixer au point que nous avions estimé le plus convenable : tel castor lâché en Suisse a fait plus de 200 km avant de revenir au point de départ pour y demeurer !

Ces trois groupes de castors, qu'il n'est pas encore permis de nommer « familles » avec certitude, sont fidèles à leur territoire personnel depuis deux ans environ ; ce qui laisse espérer que leur reproduction n'est pas éloignée.

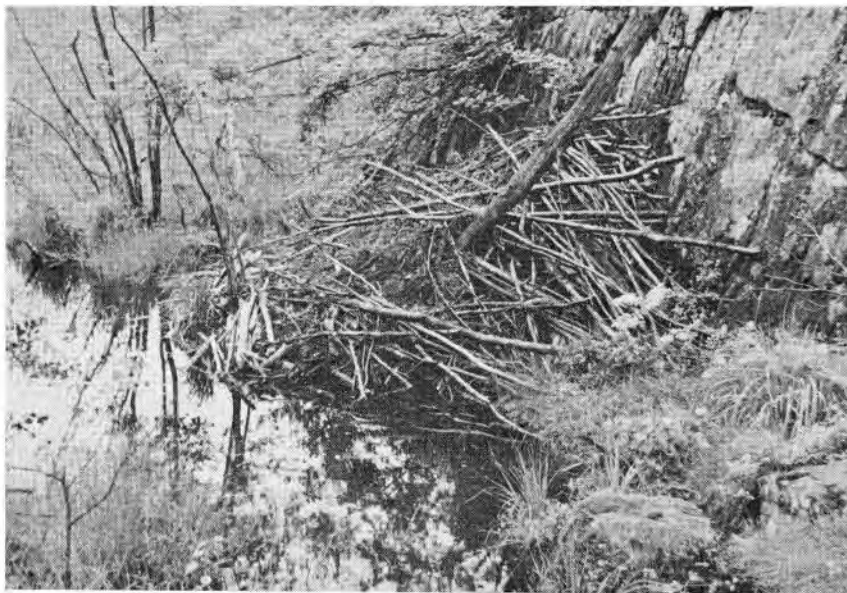


Le Castor européen (*Castor fiber*)

(Photo P.-B. Richard)

A quels signes peut-on reconnaître la présence des castors ?

Le plus indubitable est évidemment de voir les animaux eux-mêmes. Malheureusement les mœurs nocturnes et la discrétion de ces mammifères aquatiques rend leur observation directe assez



Brindilles rassemblées par le Castor

(Photo P.-B. Richard)

hasardeuse. L'espèce européenne, par rapport à la canadienne, n'a dû sa survivance jusqu'à ce jour, malgré la pression démographique qui lui a restreint sans cesse le domaine disponible, qu'à cette prudente discrétion, qui a, sans nul doute, donné prise à la sélection naturelle. Les castors canadiens, qui n'ont souffert de la chasse intensive que depuis un siècle, n'ont pas eu le temps de devenir « génétiquement » prudents et il s'en est fallu de peu qu'ils ne disparaissent de la surface de la terre. On peut encore, à ce jour, voir les castors canadiens s'activer entre 16 et 18 heures en toutes saisons, tandis que les européens ne le font, et seulement en été, que vers 21 heures ou plus tard.

Par contre, il est facile de rencontrer sur les lieux qu'ils fréquentent de nombreuses traces très visibles, que nous citerons dans l'ordre d'une installation de mieux en mieux réussie.

Les premières sont les arbustes et branches abattus le long des rives. Elles sont visibles au moins en hiver, car à la bonne saison les rongeurs peuvent trouver assez de nourriture sur les autres plantes : graminées et herbes diverses (berce, reine des prés...), rhizômes et plantes aquatiques, feuilles de la plupart des arbres. Les arbres abattus sont le plus souvent des saules et peupliers, dont l'écorce les nourrit, mais dont le bois, comme celui des autres arbres d'ailleurs, leur sert de matériel de construction. Ces arbres sont coupés « en sifflet », ou en « pointe de crayon » lorsque leur diamètre dépasse 3 ou 4 cm. La souche qui reste en place, et qui peut elle-même être dépouillée de son écorce, a de 20 à 40 cm de hauteur. On les trouve au bord de l'eau, et jusqu'à 20 m de l'eau environ lorsque les animaux se sentent en sécurité.

Quand le castor doit s'en éloigner, il dessine sur le sol une rampe et un chemin, qui se gravent de plus en plus sur un sol

généralement mou : le castor est aussi lourd que maladroit et ses puissantes griffes arrachent la terre dans ses efforts pour se hisser. La rampe et son chemin ressemblent de plus en plus à un canal lorsque la berge est basse et le sol mou. Il arrive d'ailleurs que l'animal se mette activement au travail, en déblayant la terre comme le ferait un enfant creusant le sable, avec le dos de ses mains comme pelle. Cela se produit surtout lorsqu'il s'agit de mettre en communication deux plans d'eau, ou de couper une longue boucle de la rivière.

Le sentier est presque toujours perpendiculaire à la berge, car le castor, méfiant et lent, ne reste pas volontiers exposé au danger de terre.



Le canal

(Photo P.-B. Richard)

On trouve en général à proximité de la rampe le « réfectoire », où l'animal vient manger en sécurité ce qu'il a cueilli : on y devine, sous 10 ou 20 cm d'eau, les reliefs des repas, sous forme d'une couronne de branchettes droites et blanches.

Sur la berge commencent à apparaître, à quelques mètres de l'eau, des trous béants de 10 cm de diamètre, parfois obstrués par des branchettes signées de la dent du castor : ce sont des événements d'aération. En effet si la galerie d'entrée s'ouvre sous la surface de l'eau, ce qui la rend totalement invisible, elle aboutit du côté du sol à une chambre assez vaste (70 à 80 cm de diamètre), dont le plancher dépasse le niveau de l'eau. L'évent donne dans cette chambre.

Si les castors se sentent chez eux et ont adopté un « territoire », ils laissent sur les plages les signes de leur droit de propriété, sous forme de petits tas de boue entremêlée de brindilles, rassemblés par le castor, à quelques centimètres de l'eau libre. Une inspection olfactive révèle une odeur de carbonyle : le castor y a en effet déposé quelques gouttes de son « castoreum », produit par deux très fortes glandes situées à la racine de sa queue.

Les signes les plus éclatants de sa présence et de sa bonne adaptation au biotope sont le barrage et la hutte. Et précisément un barrage a été construit, non loin du barrage humain de Brennilis, en novembre 1970, lorsque le niveau des eaux abaissées commençait à toucher le fond du lit de la rivière. C'est ainsi que les castors s'emploient à retenir les eaux déficientes et à relever leur niveau à la fin de l'été. Une crue l'a ensuite en partie détruit. Mais il est fort probable qu'un autre sera construit au même lieu.

La hutte est construite sur une berge basse, là où un terrier ne pouvait prendre les dimensions requises par la taille de la famille. Le castor remédie à cette situation, en accumulant en une structure habilement entrecroisée, des branches solides et de la boue, par-dessus le terrier, et en y creusant ou coupant par la suite, et de l'intérieur, l'espace nécessaire. La hutte est la promesse presque certaine de naissances, à conditions qu'elle prenne les dimensions suffisantes, surtout si, à l'automne, elle s'accompagne d'un fagot de branches de saule, immergées au voisinage de l'entrée. Ce tas de bois est une réserve alimentaire pour l'hiver ; mais on le voit rarement dans les régions où la glace n'empêche jamais l'accès des animaux au sol. Une hutte est apparue récemment près de Brennilis, objet de la sollicitude de M. MADEC.

Nous devons aborder ici la question de la nuisance possible du castor. Ce rongeur, nous l'avons dit, s'intéresse d'abord aux saules et aux peupliers et encore, seulement à ceux qui poussent au voisinage de l'eau. Les saules ne sont regrettés par personne, et d'ailleurs ils sont seulement mais régulièrement taillés ; ce que le riverain se doit de faire pour l'hygiène de la rivière. Il en va tout autrement pour les peupliers de culture, heureusement assez rares dans la région. Il est aussi arrivé que des résineux soient « goûtés » par les rongeurs. Il s'agit de très jeunes plantations où l'élagage a été rapide. Des mesures ont été, ou seront prises, pour dédommager en nature les propriétaires et prévenir un nouvel incident.

Les plus gros arbres sont efficacement protégés par un manchon individuel de grillage, entourant le tronc sur une hauteur de 75 cm. Pour une plantation il est plus rapide et plus efficace de tendre un grillage le long de la berge, en prenant soin d'étaler et de fixer, par des broches ou tiges de bois, 30 cm de sa largeur sur le sol, du côté de l'eau. En se présentant devant le grillage pour passer, le castor assure lui-même l'efficacité du barrage.

Les enduits spéciaux, goudrons ou autres huiles répulsives, utilisés avec succès pour détourner d'autres espèces, n'ont pas d'effet sérieux sur le castor.

Il est encore trop tôt pour chanter victoire pour l'opération « retour des castors en Bretagne ». Au mieux sept individus sont encore vivants, et il est nécessaire de renforcer ce petit noyau par de nouvelles recrues. Nous pouvons cependant prendre acte aujourd'hui des signes encourageants que nous venons d'enregistrer et de l'intérêt que cette opération a suscité.

Des visiteurs (bienveillants), des journalistes, des étudiants, viennent à Loqueffret, et découvrent avec l'aide du garde, ce qui, de la présence du castor, est déjà inscrit sur le sol. On peut attendre que dans un proche avenir, la colonie sera assez forte pour donner des signes plus intéressants encore, et supporter sans dommage l'intérêt nombreux des amateurs de nature.